

(N^o 247.)**Chambre des Représentans.**

SÉANCE DU 28 MAI 1836.

www

RAPPORT fait par *M. MAST-DEVRIES*, au nom de la Commission des Naturalisations, sur la requête du sieur Nicolas Thisse.

MESSIEURS ,

Par pétition adressée à la Chambre des Représentans le 24 novembre 1835, Nicolas Thisse, serrurier, demeurant à Etbe, district de Virton, province de Luxembourg, demande la grande naturalisation.

Le pétitionnaire expose qu'il est né le 23 janvier 1798, à Petit-Failly, arrondissement de Briey (Moselle, France); qu'il habite la commune d'Etbe depuis le mois de mai 1802; qu'il y a satisfait aux lois sur la milice; qu'il a épousé une Belge dont il a cinq enfans, et qu'enfin la confiance publique l'a appelé à différentes fonctions administratives.

Le dossier contient un certificat de bonne conduite et une attestation que le pétitionnaire ignorait le prescrit de l'art. 133 de la Constitution. De plus, tous les renseignemens sont favorables à la demande du pétitionnaire.

Le Rapporteur ,
MAST-DEVRIES.

Le Président ,
MILCAMPS.
